

CABINES DE TÉLÉCONSULTATION, POINTS AUTONOMIE TERRITORIAUX, MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

ACCUEIL DES PUBLICS

En complément des cabines de téléconsultation, les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) et les Points Autonomie Territoriaux (PAT) représentent les relais de la politique sociale du Département de Seine-et-Marne. Leurs missions : accueillir, informer, conseiller, aider et orienter les Seine-et-Marnais, selon leur situation personnelle.